

☞ Parmi les anonymes, qui m'écrivent, il y en a, dont je suis fâché de ne savoir le nom, parce que dans l'impossibilité de les satisfaire, je ne manquerois pas de les contenter par de bonnes raisons. Tel est l'auteur d'une lettre datée de V. le 18 Juillet 1778, qui par sa sagesse, son zèle, ses lumières, mérite tous les genres de considération. S'il se donne la peine de lire les Journaux du 15. Juin 1775, p. 866. — 15. Août 1775, p. 260. — 1. Octobre 1777, p. 162 &c; il verra que j'ose dire la vérité touchant les objets qui lui tiennent à cœur; & si je ne donne pas à la chose toute l'étendue qu'il souhaiteroit; c'est que j'ai pour maxime de ménager au possible les hommes à bonnes intentions, dont les principes sont honnêtes & chrétiens, & dont les talens sont en quelque sorte compensés par des vertus; il est vrai qu'il ne faut pas exalter leurs ouvrages, mais on en peut reprendre les défauts avec quelque indulgence, & donner des louanges aux endroits qui en méritent. Ce genre de faveur est dû par un journaliste équitable aux gens de bien :

Hor. a. p.

Ille bonis faveat, & concilietur amicis.

En faisant une guerre ouverte aux écrivains déchaînés contre la religion & les mœurs, il doit être plein de ménagement pour ceux qui n'offensent pas ces respectables objets :

Ibid.

Et regat iratos, & amet peccare timentes.